

# Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint

## Compétences visées

- Maîtriser sa protection sociale
- Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- Comprendre les différentes couvertures sociales en fonction de son statut
- Anticiper les difficultés financières

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- Connaître les possibilités de couverture en fonction de son statut
- Anticiper les difficultés financières liées à un problème de santé
- Appréhender le statut de son conjoint

## Méthode pédagogique

- L'approche pédagogique active favorise la transmission dynamique et pratique de connaissances et la mise en application rapide des acquis
- Les connaissances transmises par les intervenants mènent à la maîtrise de l'ensemble des compétences indispensables et minimum pour travailler efficacement
- Chaque stagiaire dispose de supports pédagogiques lui permettant de mettre en pratique les apports fournis pendant et après la formation

## Moyens pédagogiques

- Une salle avec vidéoprojecteur et avec une connexion Wifi permettant d'effectuer les travaux demandés durant la session de formation
- Chaque stagiaire se verra remettre un certain nombre de documents sous forme papier ou par mail, en rapport avec la formation

## Modalités d'évaluation

- A la fin de la session un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par chaque stagiaire.
- Une grille de satisfaction comportant les items suivants : Impression générale ; Accueil, Organisation ; Conditions matérielles, Outils ; Réponse aux attentes des stagiaires ; Programme, Méthode pédagogique ; Animation, Formateurs ; Acquisitions, Utilité des acquis.
- Ces items interrogeront les stagiaires sur une échelle de 3 niveaux (insatisfait, satisfait, très satisfait).
- Les taux de satisfaction indiqués sont établis chaque année après l'analyse des évaluations à chaud de tous les stagiaires et portent sur les critères suivants : réponse aux attentes des stagiaires, Programme, Méthode pédagogique, Animation, Formateurs, Acquisitions, Utilité des acquis.

## Public

Les dirigeants d'entreprise (et/ou leur conjoint collaborateur), non-salariés ou assimilés

Inscrits à l'URSSAF ou à la Sécurité sociale pour les indépendants en tant que travailleurs indépendants,

## Pré-requis

Aucun



### Durée de la formation

**2 Jours en présentiel**



### Dates et lieux de la formation

**NOUS CONTACTER**



### Formateur

Nos formateurs sont des experts de la création et du développement des entreprises.

Ils sauront répondre à vos besoins.



### Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. **Toutes les mesures concernant les gestes barrières et le respect des consignes gouvernementales sont mises en oeuvre au sein de notre centre de formation**





## Programme

### → Protection sociale du chef d'entreprise

- L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants : être informé des démarches liées au changement de statut social, connaître ses droits en termes de prestations familiales et prestations maladie
- Préparer sa retraite : comprendre le fonctionnement de la retraite obligatoire, prévoir une retraite facultative
- Calculer les cotisations sociales obligatoires : apprendre les bases de calcul des cotisations sociales, visualiser un échéancier des cotisations sociales, connaître les exonérations de charges sociales
- La complémentaire santé : pourquoi faut-il une complémentaire santé, une protection arrêt de travail ?, quelles questions poser pour faire le bon choix ?, le management et la fin de la relation, les différents modes de management, les obligations de l'employeur, le statut du conjoint

### → Entrepreneurs, les risques que vous devez vous assurer

- Risques auxquels l'entreprise est exposée : les risques de Responsabilité; la Responsabilité Civile professionnelle, les risques de dommage aux biens (vol, incendie, bris de matériels,...), la couverture des pertes d'exploitation, les assurances de véhicule, l'incapacité temporaire ou définitive d'un homme clé, les obligations de Prévoyance prévues
- Risques auxquels le dirigeant est exposé : la maladie, l'accident du dirigeant, la Responsabilité Civile des Dirigeants Sociaux, la protection juridique du dirigeant, la perte d'emploi du dirigeant, le décès d'un associé

**Tarif****490 €****Financiers**

Fonds de formation de l'entreprise

Pour toutes informations concernant les modalités d'inscription et/ou information aux formations veuillez nous contacter au

☎ 04 91 90 88 66 ✉ [formation@acces-conseil.org](mailto:formation@acces-conseil.org)